

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 21 (puis 22, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.03/03.25)
- votant par procuration 7 (puis 6, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.03/03.25)
- absent 1
- total des votants 28

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 7 mars 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept février, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)

Absente :

Mme Michelle DAJON

formant la majorité des membres en exercice.

M. Junior MOUDJIH A FIONG est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.12/03.25

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 2 – Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenants n° 3 (annule et remplace) et n° 4 – Lot 5 Charpente bois – charpente métallique – couverture
Avenant n° 1 – Lot 6 Menuiseries extérieures – serrurerie
Avenant n° 1 – Lot 7 Electricité CFO-CFA-photovoltaïque

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 06.03.2025

Délibération n° : D.12/03.25

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 2 – Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenants n° 3 (annule et remplace) et n° 4 – Lot 5 Charpente bois – charpente métallique – couverture
Avenant n° 1 – Lot 6 Menuiseries extérieures – serrurerie
Avenant n° 1 – Lot 7 Electricité CFO-CFA-photovoltaïque

Monsieur BELGHACHEM rappelle que le Conseil Municipal, par délibération n° D.118/11.23 en date du 30 novembre 2023 a autorisé la signature du marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT, composé de 14 lots séparés.

Dans la cadre de ce marché de travaux, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 novembre 2023 pour l'ouverture des plis, puis le 22 novembre 2023 suite à l'analyse des offres, a attribué :

- le lot n° 2 (Terrain de sport - espaces verts - éclairage) aux entreprises SPARFEL NORMANDIE IDF (mandataire), EUROVIA HAUTE NORMANDIE (co-traitant 1) et POLYTAN (co-traitant 2) pour un montant de 1 780 584,93 € HT ;
- le lot n° 5 (Charpente bois - charpente métallique - couverture) aux entreprises SMC2 (mandataire), BOMATEC (co-traitant 1) et CIME CONSTRUCTION (co-traitant 2) pour un montant de 1 344 006,17 euros HT (montant initial de 1 324 247,26 euros HT - avenant n° 1 de - 8 741,09 euros HT - avenant n° 3 de +28 500 euros HT) ;
- le lot n° 6 (Menuiseries extérieures - serrurerie) à l'entreprise LOGI HABITAT pour un montant de 242 124,20 euros HT ;
- le lot n° 7 (Electricité CFO-CFA-photovoltaïque) à l'entreprise TEAM RESEAUX pour un montant de 203 474,04 euros HT.

Pour le lot n° 2, le montant des travaux a été réajusté par avenant n° 1 : Plus-value sur divers travaux (fourniture et pose de 3 portails, implantation et réalisation d'un tracé pour une ligne droite inversée, modification de l'aire de sautoir à la perche, main courante et portails en treillis soudés, création d'une dalle béton supplémentaire pour pose d'une 2nde tour de chronométrage) soit une augmentation de 51 024,87 € HT.

Pour le lot n° 5, des modifications ont été apportées par avenants :

- avenant n°1 : moins-value sur bardage Douglas en remplacement du Melèze, soit une diminution de 8 741,09 euros HT du montant du marché,
- avenant n°2 : répartition des montants entre cotraitants,
- avenant n°3 : plus-value pour l'ajout d'un déshumidificateur, soit une augmentation de 28 500 euros HT.

Il convient d'annuler et remplacer l'avenant n° 3 au lot n° 5 afin de compléter le déshumidificateur avec la ventilation pour régulation CO2, la tour de chronométrage, les travaux d'étanchéité sur terrasse et le traitement d'air. Le montant initial de l'avenant n° 3 s'élevant à 28 500 euros HT, il s'élève désormais à 50 318,41 euros HT.

De plus, il convient d'ajouter un avenant n° 4 instaurant une nouvelle clé de répartition des montants entre co-traitants.

Délibération n° : D.12/03.25

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 2 – Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenants n° 3 (annule et remplace) et n° 4 – Lot 5 Charpente bois – charpente métallique – couverture
Avenant n° 1 – Lot 6 Menuiseries extérieures – serrurerie
Avenant n° 1 – Lot 7 Electricité CFO-CFA-photovoltaïque

Par ailleurs, il s'avère également nécessaire de réajuster le montant initial des lots dudit marché :

- lot n° 2 : pour la fourniture et la pose d'un caniveau à grille et l'adaptation des niveaux altimétriques soit une augmentation de 47 428,30 euros HT,
- lot n° 6 : pour la fourniture et la pose de deux auvents et d'un escalier métallique avec palier soit une augmentation de 25 963,20 euros HT,
- lot n° 7 : pour moins-value sur liaison d'alimentation entre le coffret en limite de propriété à la charge du lot VRD (-7 639 €) ainsi qu'une plus-value pour divers travaux (ajout d'alimentations électriques complémentaires courants forts, disjoncteur de branchement, câblage informatique (+13 056,15 €) soit une balance financière de +5 417,15 euros HT,

Afin de tenir compte des ajustements sus-indiqués, il convient par conséquent de modifier par avenants le marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT des lots n° 2, 5, 6 et 7.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique dont l'article R2194-8,

Vu la délibération n° D.118/11.23 du Conseil Municipal du 30 novembre 2023 approuvant la signature du marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT, notamment pour les lots :

- n° 2 (Terrain de sport – espaces verts – éclairage) aux entreprises SPARFEL NORMANDIE IDF/EUROVIA HAUTE NORMANDIE/POLYTAN,
- n° 5 (Charpente bois – charpente métallique – couverture) aux entreprises SMC2 / BOMATEC / CIME CONSTRUCTION,
- n° 6 (Menuiseries extérieures – serrurerie) à l'entreprise LOGI HABITAT,
- n°7 (Electricité CFO-CFA-photovoltaïque) à l'entreprise TEAM RESEAUX.

Vu la délibération n° D.64/09.24 du Conseil Municipal du 19 septembre 2024 autorisant, dans ce cadre, la signature des avenants n° 1 et n° 2 du lot n°5 dudit marché avec les entreprises SMC2 / BOMATEC / CIME CONSTRUCTION,

Vu la délibération n° D.85/12.24 du Conseil Municipal du 5 décembre 2024 autorisant, dans ce cadre, la signature de l'avenant n° 1 du lot n° 2 avec les entreprises SPARFEL NORMANDIE IDF/EUROVIA HAUTE NORMANDIE/POLYTAN et n° 3 du lot n°5 dudit marché avec les entreprises SMC2 / BOMATEC / CIME CONSTRUCTION,

Considérant qu'il convient de modifier, par avenants, ledit marché afin d'y intégrer les ajustements précités,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 06.03.2025

Délibération n° : D.12/03.25

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 2 – Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenants n° 3 (annule et remplace) et n° 4 – Lot 5 Charpente bois – charpente métallique – couverture
Avenant n° 1 – Lot 6 Menuiseries extérieures – serrurerie
Avenant n° 1 – Lot 7 Electricité CFO-CFA-photovoltaïque

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les avenants au marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT :
 - avenant n° 2 – lot n° 2 avec les entreprises SPARFEL NORMANDIE IDF/EUROVIA HAUTE NORMANDIE/POLYTAN,
 - avenants n° 3 (annule et remplace) et n° 4 - lot n° 5 avec les entreprises SMC2 / BOMATEC / CIME CONSTRUCTION,
 - avenant n° 1 - lot n° 6 avec l'entreprise LOGI HABITAT,
 - avenant n° 1 - lot n° 7 avec l'entreprise TEAM RESEAUX,
- d'exécuter la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville (nature 2313 "construction").
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout autre document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 21 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Junior MOUDJIH A FIONG.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 02¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SPARFEL NORMANDIE IDF (Mandataire)
La Forge Moisy – RD 675
14430 Cresseveuille
Tel : 02 31 52 20 40 – Email : normandie@sparfel.com
SIRET : 417 699 964 00033

Entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE (Co-traitant 1)
5 Rue de la Plaine
76700 Gonfreville L'Orcher
Tel : 02 32 85 01 50 – Email : agence.lehavre@eurovia.com
SIRET : 349 054 510 00129

Entreprise POLYTAN (Co-traitant 2)
4 Rue Hector Servadac
80440 Glisy
Tel : 03 22 50 30 30 – Email : polytan.secretariat@polytan.com
SIRET : 317 781 144 00041

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 2 // TERRAIN DE SPORT – ESPACES VERTS – ECLAIRAGE

- ❑ Référence du marché public : CP23031
- ❑ Date de la notification du marché public : 26/12/2023
- ❑ Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Montant HT : 1 780 584,93 €
- Montant avenant 1 HT : 51 024,87 €
- Montant HT : 1 831 609,80 €

- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 2 197 931,76 €

D - Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

Fourniture et pose d'un caniveau à grille
Adaptation des niveaux altimétriques

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 47 428,30 €
- Montant TTC : 56 913,96 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2,66%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 879 038,10 €
- Montant TTC : 2 254 845,72 €

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

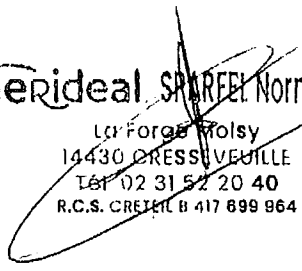
En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
COMET Olivia	Cressenville 11/02/2021	 <p>Terideal SPAREEL Normandie La Forge Wolsy 14430 CRESSIVEVILLE Tél 02 31 52 20 40 R.C.S. CRETEIL B 417 699 964</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 03

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SMC2 (Mandataire)
250 Re du Petit Bois
69440 Mornant
Tel : 04 78 67 60 56 – Email : contact@smc2-construction.com
SIRET : 450 758 404 00047

Entreprise BOMATEC (Co-traitant 1)
280 Route du Trait
76490 Rives en Seine
Tel : 02 35 37 336 78 – Email : contact@bomatec-construction.com
SIRET : 808 015 325 00018

Entreprise CIME CONSTRUCTION (Co-traitant 2)
10 Rue Marconi
76150 Maromme
Tel : 02 35 03 15 25 – Email : info@cime-rouen.fr
SIRET : 393 488 804 00054

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 5 // CHARPENTE BOIS – CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE

- Référence du marché public : CP23031
- Date de la notification du marché public : 27/12/2023
- Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Montant HT : 1 324 247,26 €
- Montant avenant 1 HT : - 8 741,09 €
- Montant avenant 2 HT : 0,00 €

- Montant total HT : 1 315 506,17€
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 1 578 607,40€

D - Objet de l'avenant:

i) Modifications introduites par le présent avenant :

Déshumidificateur (option sur DPGF)
Ventilation pour régulation CO2 (option sur DPGF)
Tour de chronométrage
Travaux d'étanchéité sur terrasse
Traitement d'air

ii) Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 50 318,41 €
- Montant TTC : 60 382,09 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 3,80 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 365 824,58 €
- Montant TTC : 1 638 989,50 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GUILLERMARD Samuel cogérant	A Mornant le 04/02/2025	Signature numérique de Samuel GUILLERMARD Date : 2025.02.04 10:45:23 +01'00'  PA des Platîères-250, rue du Petit Bois 69440 MORNANT - France Tél. 04 78 67 60 56 - Fax 04 78 67 99 72 www.smc2-construction.com RCS Lyon 450 758 401

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 04 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification de l'acheteur public

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SMC2 (Mandataire)
250 Re du Petit Bois
69440 Mornant
Tel : 04 78 67 60 56 – Email : contact@smc2-construction.com
SIRET : 450 758 404 00047

Entreprise BOMATEC (Co-traitant 1)
280 Route du Trait
76490 Rives en Seine
Tel : 02 35 37 336 78 – Email : contact@bomatec-construction.com
SIRET : 808 015 325 00018

Entreprise CIME CONSTRUCTION (Co-traitant 2)
10 Rue Marconi
76150 Maromme
Tel : 02 35 03 15 25 – Email : info@cime-rouen.fr
SIRET : 393 488 804 00054

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 5 // CHARPENTE BOIS – CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE

Référence du marché public : CP23031
Date de la notification du marché public : 27/12/2023
Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 324 247,26 €
- Montant TTC : 1 589 096,72 €

Nouveau montant du marché public suite acte modificatif 1 (avenant 1) :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 315 506,17 €
- Montant TTC : 1 578 607,40 €

Nouveau montant du marché public suite acte modificatif 3 (avenant 3) :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 365 824,58 €
- Montant TTC : 1 638 989,50 €

D - Objet de l'avenant

· Modifications introduites par le présent avenant :

La répartition entre le mandataire SMC2 et le cotraitant 1 BOMATEC doit être modifiée.

Initialement elle était comme suit :

- SMC2 : 947 248,46 € HT
- BOMATEC : 238 909,26 € HT
- CIME CONSTRUCTION 138 089,55 € HT

Suite acte modificatif 1 (avenant 1) :

- SMC2 : 947 248,46 € HT
- BOMATEC : 230 168,17 € HT
- CIME CONSTRUCTION 138 089,55 € HT

Suite acte modificatif 2 (avenant 2) :

- SMC2 : 917 248,46 € HT
- BOMATEC : 260 168,17 € HT
- CIME CONSTRUCTION 138 089,55 € HT

Un annule et remplace a été appliqué concernant l'acte modificatif n° 3 afin de compléter le déshumidificateur avec la ventilation pour régulation CO2, la tour de chronométrage, les travaux d'étanchéité sur terrasse et le traitement d'air. Le montant initial de l'avenant n° 3 était de 28 500 euros HT, il est désormais de 50 318,41 euros HT.

Il convient d'utiliser dorénavant une nouvelle clé de répartition ci-dessous à savoir :

- SMC2 : 911 101,48 € HT
- BOMATEC : 312 956,30 € HT
- CIME CONSTRUCTION : 141 766,80 € HT

· Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

☐ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

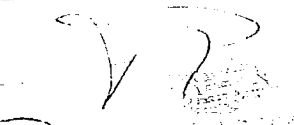

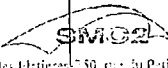

☐ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

☐ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<p>Alexandre ALBERT Ingénieur travaux</p>	<p>Le 18/02/2025 à Mornant</p>	
<p>DOUDENENT Laurent Directeur Général</p>	<p>Le 18/02/2025 à Mornant</p>	   <p>10, rue Marconi - ZI La Maino 76150 MAROMME Tél. 02 35 03 15 25 SIRET 393 498 300 0222</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature de l'acheteur public

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant de l'acheteur public)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise LOGI HABITAT
ZA de la Briqueterie
76160 St Jacques sur Darnetal
Tel : 02 35 61 14 30 – Email : saint-jacques@logi-habitat.fr
SIRET : 533 756 011 00029

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 6 // MENUISERIES EXTÉRIEURES - SERRURERIE

Référence du marché public : CP23031
Date de la notification du marché public : 27/12/2023
Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 242 124,20 €
- Montant TTC : 290 549,04 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Fourniture et pose de deux auvents
Fourniture et pose d'un escalier métallique avec palier

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 24 740,28 €
- Montant TTC : 29 688,34 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 10,22%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 266 864,48 €
- Montant TTC : 320 237,38 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M ^{me} Julia TRIENELIN Gérant	A St Jacques Darnetal le 27/02/25	<p style="text-align: center;">LOGI HABITAT SARL au capital de 100 000 € ZA de la Briqueterie 76160 SAINT-JACQUES SUR DARNETAL Tél : 02 35 61 44 30 - Fax : 02 32 19 09 99 Siret n° 533 756 011 00029 - APE 4333 A</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

reçu le 27/02/25 à 10h01



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise TEAM RESEAUX
28 Rue d'Avrilly
27000 Evreux
Tel : 02 32 62 22 00 – Email : commercial@teamreseaux.com
SIRET : 431 231 257 00079

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 7 // ELECTRICITÉ CFO – CFA - PHOTOVOLTAIQUE

Référence du marché public : CP23031

Date de la notification du marché public : 27/12/2023

Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 203 474,04 €
- Montant TTC : 244 168,85 €

D - Objet de l'avenant

1) Modifications introduites par le présent avenant :

Balance financière

2) Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 417,15 €
- Montant TTC : 6 500,58 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2,66%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 208 891,19 €
- Montant TTC : 250 669,43 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LEGLUD Nicolas Responsable exploitation	Evreux le 03/02/2025	<div data-bbox="1038 383 1362 546" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">TEAM RESEAUX 28 rue d'Avrilly 27000 EVREUX Tél. 02 32 62 22 00 Siret 431 231 257 00079</div>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

1 - En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

2 - En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

3 - En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.